



**HAL**  
open science

## Le planisme à la CGT : Les origines d'une refonte syndicale au tournant du Front populaire

Morgan Poggioli

► **To cite this version:**

Morgan Poggioli. Le planisme à la CGT : Les origines d'une refonte syndicale au tournant du Front populaire. Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 2008, Retours sur le Front populaire, 103. halshs-01368731

**HAL Id: halshs-01368731**

**<https://shs.hal.science/halshs-01368731>**

Submitted on 24 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le planisme à la CGT : Les origines d'une refonte syndicale au tournant du Front populaire

Morgan Poggioli

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/chrhc/81>

DOI : 10.4000/chrhc.81

ISSN : 2102-5916

### Éditeur

Association Paul Langevin

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 27-40

ISBN : 978-2-917541-04-3

ISSN : 1271-6669

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



### Référence électronique

Morgan Poggioli, « Le planisme à la CGT : Les origines d'une refonte syndicale au tournant du Front populaire », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 103 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 24 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/81> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.81>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 août 2021.



Les contenus des *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Le planisme à la CGT : Les origines d'une refonte syndicale au tournant du Front populaire

Morgan Poggioli

---

- 1 Acteur majeur du Rassemblement et du Front populaire, la CGT est la plupart du temps vue comme le syndicat signataire des Accords Matignon et grand bénéficiaire de la « ruée syndicale » qui s'ensuit, mais serait en quelque sorte victime des circonstances. Or, au-delà de l'événement, le Front populaire constitue dans l'histoire de la CGT une étape novatrice. Nous entendons par là que la stratégie syndicale ainsi que les pratiques qui l'accompagnent, et qui sont consécutives aux avancées sociales du 8 juin 1936, marquent un tournant par leur inscription dans la mouvance réformatrice. La nouvelle acceptation par l'État et le patronat du rôle régulateur du syndicat dans les relations professionnelles ou dans la conduite économique du pays, induit nécessairement une mutation de la posture syndicale. Cette évolution ne peut être comprise sans l'inscrire dans un temps plus long, celui de l'Entre-deux-guerres. En effet, depuis les années 1920 et plus encore à partir des années 1930, plusieurs dirigeants confédérés ont mené une réflexion sur la modernisation du syndicalisme. L'inflexion s'articule autour des concepts de contrôle ouvrier et de démocratie économique, aux dépens de l'action revendicative qui n'est cependant pas abandonnée. C'est en particulier la diffusion des idées planistes qui participe à cette « refondation » syndicale et devient le principal mot d'ordre de la CGT à partir de 1934, combiné à la lutte antifasciste.
- 2 Né en Belgique, le planisme se réfère à l'ouvrage d'Henri De Man *Au-delà du Marxisme*, publié en 1927 puis en 1930 en France. Ayant pour objectif d'établir un « socialisme constructif », le Parti Ouvrier Belge fait appel à lui pour élaborer son plan en 1933. Ces ouvrages et ce premier plan ont de grandes répercussions dans les différents partis socialistes européens. Préconisant une adaptation du socialisme au capitalisme, il repousse une éventuelle conquête du pouvoir et la collectivisation des moyens de production pour une adaptation du socialisme qui, en utilisant l'État bourgeois,

infléchirait les dérives du système libéral. Pour De Man, le planisme est l'avenir du socialisme :

« Le socialisme de la génération qui vient sera, sous peine de déchéance totale, aussi différent de celui de nos pères que celui-ci l'était du socialisme avant le Manifeste communiste »<sup>1</sup>.

- 3 À ses yeux, il faut empêcher l'affaiblissement des démocraties devant les puissances financières en instaurant une économie mixte dont une partie serait nationalisée et l'autre restée libre. Il établit deux types de réformes, de répartition et de structures, d'ailleurs appelées à être soutenues par les classes moyennes autant que par la classe ouvrière. L'idée rencontre un certain succès chez les socialistes européens qui constatent que le refus du réformisme, par fidélité au marxisme, n'a conduit qu'à l'immobilisme. En France, les planistes sont minoritaires au sein de la SFIO et certains d'entre eux, les « néos », sont exclus en 1933. Les planistes restants sont battus au congrès de mai 1934. Léon Blum est en effet opposé à tout changement doctrinal, à tout système intermédiaire entre socialisme et capitalisme. Il ne croit pas à cet équilibre et à cette révision théorique. De plus il redoute un glissement, vers la droite, d'une CGT qui a déjà perdu une partie de sa base ouvrière<sup>2</sup>. Mais tandis que ce courant ne conquiert pas la majorité des socialistes français, le cadre syndical, moins dogmatique, ne lui oppose pas de refus. Ce courant d'idée, cette recherche d'une « troisième voie », trouve alors à la CGT les moyens de son expression.

## L'élan planiste

- 4 Une partie des planistes se retrouvent donc dans la centrale confédérée. Particulièrement bien implantés à la Fédération des employés, des fonctionnaires et de l'enseignement<sup>3</sup>, ils se retrouvent jusqu'au sommet de l'organisation, au bureau de la confédération, en la personne de son secrétaire général Léon Jouhaux et d'un des secrétaires adjoints, René Belin. Au début de l'année 1934, ce dernier est chargé par le Bureau confédéral d'établir un premier rapport, qui servira de base de réflexion. C'est alors que surviennent les événements du 6 février. La question reste en suspens. Après la grève générale du 12 février, et forte du succès remporté, la CGT reprend l'idée planiste, dans le cadre de sa lutte antifasciste. *La Tribune*, journal de la Fédération des fonctionnaires CGT, débute une série d'articles défendant les thèses planistes sous le titre général : « Pour arrêter le fascisme qui vient »<sup>4</sup>. La CGT voit dans les événements récents la preuve qu'il ne suffit pas de défendre les libertés démocratiques pour lutter contre le fascisme. Il est nécessaire de réformer et de renforcer la République en lui imprimant un caractère économique et social qui lui fait défaut. Dès lors, l'analyse confédérale ne distingue plus la crise politique de la crise économique, elles sont toutes deux la manifestation d'un seul et unique problème, la désintégration de l'Etat au profit des acteurs financiers et industriels. Lors du CCN des 20 et 21 février, Lacoste explique :
 

« Pour défendre la démocratie, il faut abattre les congrégations économiques. La CGT peut le faire. Elle peut créer un courant irrésistible. Elle peut apporter au peuple tout ce que le peuple demande de neuf et de vivant »<sup>5</sup>.
- 5 La résolution adoptée à l'issue de ce CCN, adressée « au Peuple », est manifestement d'inspiration planiste, bien que le terme de plan ne soit pas utilisé une seule fois. La CGT propose une série de réformes « d'action rénovatrice pour lutter contre les intérêts particuliers et faire prédominer l'intérêt de la collectivité générale ». « Sans peur de porter atteinte aux privilèges sociaux », elle considère que la justice sociale doit être à

la base de la démocratie. Dans ce but, elle avance plusieurs idées : la réduction du temps de travail pour lutter contre le chômage ainsi que l'ouverture de grands travaux publics, la fixation de prix rémunérateurs pour les produits agricoles, l'institution de salaires minimum, la nationalisation du crédit, le contrôle des banques et des industries clés, enfin « l'introduction dans les rouages constitutionnels d'un organisme économique doté de pouvoirs lui permettant de coordonner la production et la consommation et de contrôler les différentes activités économiques »<sup>6</sup>. Le CCN décide également de provoquer la convocation de congrès régionaux en vue de la tenue d'États Généraux du Travail, à Paris les 7 et 8 avril 1934.

- 6 La confédération engage des contacts avec les différentes organisations politiques et économiques du pays. Elle les invite à participer aux différentes manifestations locales et nationales<sup>7</sup>. La réponse de la Confédération Générale de l'Artisanat Français est tempérée, mais elle reconnaît qu'il y a « à coup sûr dans le manifeste de votre confédération des choses excellentes marquées au coin d'un solide bon sens ». Elle participera en tant qu'observateur. La CAP de la SFIO accepte à l'unanimité cette proposition d'action commune, ainsi que la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et celle des Travailleurs Intellectuels. Les congrès régionaux ont lieu dans toute la France : le 18 mars à Strasbourg, Dijon, Marseille, Toulouse, Nantes, Evreux ; le 23 à Reims, Clermont-Ferrand, Lyon, Bordeaux, Limoges, Tours et Rennes ; enfin le 1<sup>er</sup> avril à Roubaix et Alger. Différentes résolutions contre le fascisme et pour la rénovation économique y sont adoptées. Le 7 avril s'ouvrent enfin les « États Généraux du Travail contre la guerre civile et la réforme économique », au Palais de la Mutualité à Paris, réunissant 3000 délégués, représentant plusieurs organisations ouvrières, paysannes, coopératives, d'intellectuels et de techniciens<sup>8</sup>. Plusieurs manifestes sont adoptés à cette occasion et réunis dans un document final intitulé « La réorganisation économique dans la liberté »<sup>9</sup>. L'ensemble critique la déflation, défend l'idée d'un programme de travaux publics impulsé par l'Etat, d'une mobilisation des réserves financières et d'un renforcement général du rôle du CNE dans ses prérogatives, dont la dotation de pouvoirs décisionnels qui lui font défaut. Enfin une résolution « contre le fascisme », exigeant le désarmement et la dissolution des formations paramilitaires, complète le document qui s'apparente plus à un recueil de revendications qu'à un véritable plan. La CGT reconnaît elle-même qu'il ne s'agit pas, pour l'instant, d'établir un programme complet de réorganisation politique, économique et sociale, mais plutôt une base de travail afin de poursuivre par la suite les transformations profondes que la crise exige<sup>10</sup>. L'objectif premier des États Généraux est donc de donner un caractère populaire à l'élaboration du plan de la CGT. Si peu poussé qu'il soit, ce plan préparatoire suscite pourtant déjà la colère des communistes et des Unitaires. Pour Racamond, « Les chefs réformistes veulent, c'est visible, utiliser le formidable courant antifasciste des masses pour faire plébisciter un programme de restauration de l'économie capitaliste »<sup>11</sup>.

## Élaboration du Plan

- 7 Parallèlement, la CGT constitue au mois de mars son Bureau d'études économiques. Ce bureau est constitué d'économistes, de professeurs et d'ingénieurs qui ne sont pas tous issus de la CGT. Certains sont membres de la Confédération des Travailleurs Intellectuels, d'autres n'ont aucune appartenance. On trouve entre autre le député SFIO

de Haute-Savoie Etienne Antonelli, professeur de Droit, Pierre Ganivet, spécialiste des questions bancaires, le professeur Mantoux, du Conservatoire des Arts et Métiers<sup>12</sup>. On compte parmi les syndiqués une grande proportion de fonctionnaires comme Zoretti ou Lefranc. Dans les semaines qui suivent, quatre commissions sont créées afin de travailler chacune respectivement sur la nationalisation du crédit et l'organisation bancaire, sur l'assainissement de l'économie, sur la nationalisation des industries clés et enfin sur la réforme de l'État. À partir du mois de mai, divers spécialistes travaillent sur le projet confédéral. Les hommes appelés à cette tâche sont des hommes de confiance de Léon Jouhaux. Georges Lefranc parle d'eux comme d'un *brain trust*. On y trouve François Simiand, René Cassin, François Million, Lucien Laurat et des conseillers extérieurs comme Pierre Le Brun, ingénieur radical. Chaque commission est présidée par un membre du Bureau confédéral. Celle de la réforme de l'État, par exemple, est confiée à Million<sup>13</sup>.

- 8 Différents rapports sont élaborés et réunis dans un « Exposé sur le plan de rénovation économique de la CGT », qui est adopté par le CCN de septembre 1934<sup>14</sup>. Ce plan associe réformes de répartition et de structures. Il repose sur trois principes : la direction de l'économie par l'Etat, la nationalisation du crédit et des industries clés, conditions nécessaires à une économie dirigée ayant pour objectif de résorber la crise économique et le chômage. Ces réformes de répartition tendent à procéder à un relèvement général du pouvoir d'achat, par l'instauration de la semaine de quarante heures sans diminution de salaire et par l'ouverture de grands travaux. Un assainissement de l'économie rurale est également envisagé, afin de parvenir à un rétablissement de la marge entre le coût et le prix de vente des produits agricoles. La CGT préconise pour cela l'application conjointe et dosée de différentes méthodes, comprenant la diminution du prix de certaines matières monopolisées comme l'engrais, un allègement de la pression fiscale, la mise en place d'un crédit à taux bas et la revalorisation des prix des produits agricoles<sup>15</sup>. À cela s'ajoutent des réformes structurelles plus profondes. Reprenant l'idée des États Généraux, elle demande la création d'un Conseil Supérieur Economique, « devenant rouage essentiel et constitutionnel du pays ». Composé de représentants qualifiés, désignés par les organisations patronales, ouvrières, paysannes et artisanales les plus représentatives, ce conseil se verrait confier une mission d'enquête et de proposition afin d'assurer, au travers d'un plan de développement économique soumis au suffrage universel, « l'utilisation complète et ininterrompue de la main d'œuvre et de toutes les forces productives du pays »<sup>16</sup>. Ce projet de conseil, inspiré du CNE, aurait des attributions plus étendues que son modèle. Il ne se limiterait pas au rôle consultatif traditionnellement attribué à ce type d'organisme. Mais doté d'un pouvoir exécutif, il aurait en charge le développement de l'économie dirigée. Dans le même ordre d'idée est demandée, une généralisation des conventions collectives signées entre les partenaires sociaux patronaux et syndicaux. Ces mesures vont dans le sens d'un renforcement du contrôle ouvrier dans la vie économique. Enfin, le plan de la CGT défend l'idée de nationalisation. À l'instar du plan belge, il préconise la nationalisation du crédit mais va plus loin en réclamant également celle de certaines industries clés. Mais si le principe est affiché, rien dans l'Exposé ne précise encore celles qui seraient affectées par un tel remaniement<sup>17</sup>. Seule la nationalisation du crédit est clairement avancée. Il s'agit de réunir les différents organismes publics ou semi-publics existants et de les fondre en un appareil bancaire d'État, capable de satisfaire les besoins de l'État et ceux du secteur nationalisé. Un nouveau statut de la Banque de France est également présenté. L'idée centrale de cette réforme est de faire de la

Banque de France celle des Français. Le contrôle des banques privées sur la Banque de France est critiqué. En effet, les statuts établis par Napoléon n'ont pas été modifiés, et l'assemblée générale de la Banque de France est toujours constituée des deux cents plus forts actionnaires, les « 200 familles »<sup>18</sup>. Pour la CGT, il est intolérable que le privilège d'émission devienne, par ce détour, l'élément déterminant de l'hégémonie de quelques-uns. Elle demande que la Banque de France exerce un véritable contrôle sur l'économie, grâce au privilège d'émission qui appartient à l'État, et ce dans le sens de l'intérêt général.

- 9 À travers ce plan, l'État voit donc son rôle et ses prérogatives renforcés dans le domaine économique. Le principe d'un contrôle ouvrier est également défendu, retranscrit à travers le Conseil supérieur de l'économie. La CGT entend proposer les bases d'une économie nouvelle, d'une démocratie sociale où les partenaires sociaux ont un rôle à tenir. En tant que représentante des travailleurs, la CGT revendique le fait d'assumer une partie des responsabilités de la vie économique, aussi bien au niveau national qu'à l'échelle de l'entreprise. Cette démocratie sociale libérerait de la pression qu'exercent sur le Parlement les puissances d'argent. Elle aurait à diriger l'ensemble de l'économie conformément aux intérêts des masses travailleuses, par le canal du Conseil supérieur des industries nationalisées et par l'organisation et la coopération des producteurs ruraux, restés indépendants mais désormais étroitement liés aux consommateurs. Le Plan, constituant un ensemble cohérent, permettrait alors de résoudre les deux problèmes majeurs auquel le pays est confronté : le problème économique par une meilleure répartition des richesses, une relance de la consommation et une baisse du chômage ; le problème politique par des réformes structurelles et constitutionnelles ambitieuses visant à renforcer le rôle de l'État et du syndicalisme dans la sphère économique, sans retomber dans les travers du parlementarisme ; le tout formant ce que la CGT appelle « la démocratie économique ».

## Un Plan, avec qui ?

- 10 Adopté par le CCN de septembre 1934, la CGT tente de faire connaître son plan. À partir de mai 1935, *Le Peuple* se voit appuyé dans son travail de propagande par une publication mensuelle, *L'Atelier pour le Plan*, que Jouhaux présente comme « un organe de diffusion du Plan qui s'attaque au capitalisme et surtout à sa principale forteresse, la finance »<sup>19</sup>. Au début de l'année 1935, une délégation de la CGT est reçue par le Président du conseil, Flandin. Les délégués syndicaux demandent l'ouverture de grands travaux publics pour le réemploi des chômeurs<sup>20</sup>. Leur interlocuteur prend acte et répond « vouloir rechercher les solutions de réemploi des licenciés et la sauvegarde de la production française ». Cette entrevue n'apporte aucun résultat, mais la réception d'une délégation par le nouveau Président du conseil prouve le sérieux qu'inspire le projet de la CGT. L'activité déployée par la CGT en faveur de son plan n'entraîne pourtant pas l'enthousiasme, ni des partis politiques, ni des masses pour qui l'idée planiste reste quelque peu obscure. De plus, pour beaucoup, le plan passe après l'unité. Au congrès de l'UD des Alpes-Maritimes, une résolution critiquant sévèrement le Plan de la CGT est même adoptée, malgré les efforts de Bothereau, chargé de représenter le Bureau confédéral<sup>21</sup>. De nombreux militants confédérés ne se reconnaissent pas dans ce projet trop étatiste et technocratique, venu « d'en haut », et ce malgré les efforts d'information déployés par la CGT<sup>22</sup>. Jouhaux, conscient de ces difficultés, tente

pourtant de démontrer que le plan de la CGT s'inscrit dans la continuité de la politique confédérale :

« Et on a encore prétendu que le Plan était une émanation des états-majors, qu'il avait été imposé aux masses ouvrières. Qu'on relise donc tous les programmes établis par la CGT. On verra qu'il y a une filiation directe qui a abouti à l'élaboration du Plan. [...] Si en 1921 la nationalisation industrialisée était un principe révolutionnaire, comment en serait-il autrement à l'heure présente ? Est-ce qu'à cette époque nous ne parlions pas de rachat des mines, des chemins de fer ? Hier, c'était acceptable. Aujourd'hui, cela ne l'est plus. Pourquoi ? J'en attends toujours la démonstration»<sup>23</sup>.

- 11 La situation va se débloquer à l'été 1935, avec la constitution du Rassemblement populaire et l'avancée des discussions sur l'unité organique entre Unitaires et confédérés. Désormais membre d'un Rassemblement Populaire en quête de programme, la CGT tente de rallier ses nouveaux partenaires. Elle les invite à participer à un grand rassemblement, à Paris, le 3 août 1935. Dix-neuf groupements sont présents. Les réactions des délégués permettent de dresser un premier tableau de l'écho du projet syndical dans le monde politique. Pour les planistes convaincus comme Déat, ce plan, le plus fini d'entre tous, mérite l'attention particulière des partis politiques. Il en mesure « l'importance en même temps que la nouveauté et peut être, à certains égards, le caractère, je ne dirai pas inattendu, mais inespéré »<sup>24</sup>. Le PCF, représenté par Duclos, se dit en accord sur un certain nombre de points contenus dans le plan de la CGT, et en particulier sur la question fondamentale de la lutte contre le chômage, déterminant « la psychologie du désespoir ». Sur d'autres thèmes comme la nationalisation ou la réforme bancaire, Duclos voit la possibilité d'une base de discussion, mais ne cache pas qu'il ne croit pas à l'instauration du socialisme « par petits morceaux et pas à pas »<sup>25</sup>. Auriol, pour la SFIO, adhère aux grandes lignes du plan de la CGT mais craint que ce ne soit qu'un autre programme s'additionnant au plan des anti-fascistes, au programme communiste-socialiste ou au comité du plan de l'Union socialiste<sup>26</sup>. De plus, il est très sceptique vis-à-vis du financement des grands travaux et s'interroge sur le contrôle ouvrier. Lange, pour les radicaux, reconnaît le mérite d'un tel projet mais marque sa divergence sur la question des nationalisations. Enfin Monmousseau estime que ce plan permettra d'établir des points d'accords sérieux avec la CGTU, en permettant de passer de la lutte négative à la lutte positive. Après avoir répondu aux diverses interventions, Jouhaux propose aux délégués de participer aux quatre commissions déjà constituées. Tous acceptent, dont Blum (SFIO), Gayman (PCF), Brice (PUP), Ramadier (Parti socialiste de France), Duviol (Parti socialiste français), Anxionnaz (Parti radical et radical socialiste), Faron (groupe Camille Pelletan), Blanchouin (Jeune République), Belverge (Union fédérale des associations française d'anciens combattants), Calvayrac (Confédération nationale paysanne), Trillaud (Fédération ouvrière et paysanne), Politzer et Bouthonnier (CGTU), Sennac (ARAC)<sup>27</sup>. Pourtant la première étape importante dans l'élaboration du programme commun du Rassemblement Populaire ne sortira pas de ces commissions, au détriment de la CGT, mais du comité de coordination PCF et SFIO, qui rend public le 23 septembre 1935 une plate forme d'action commune qui élargit le champ d'application de l'unité d'action aux domaines économique et social, et s'ouvre aux radicaux<sup>28</sup>.



## Un Plan difficile à appliquer

- 12 Lors des derniers congrès séparés de septembre 1935, la question planiste reste au cœur des débats syndicaux. Le congrès de la CGTU propose l'adoption d'un « Plan de salut économique et de défense sociale »<sup>29</sup>. Ce plan, reprenant dans les grandes lignes celui de la CGT, rompt avec l'opposition affichée depuis toujours par la centrale Unitaire. Sans doute consent-elle à s'y rallier par souci de se montrer proche des préoccupations de la CGT et de faciliter la réunification. Racamond tend même à démontrer que la CGTU n'est pas « *antiplaniste* » puisqu'elle a soutenu le premier plan jamais proposé : le plan quinquennal de l'URSS<sup>30</sup>. Toutefois, la centrale unitaire marque sa défiance à l'égard des nationalisations et déclare ne vouloir appuyer de tels projets qu'à la condition « qu'ils contiennent un intérêt marqué pour les travailleurs et menacent réellement les positions des oligarchies »<sup>31</sup>. Elle précise le caractère circonstanciel d'une telle démarche dans le cadre du régime capitaliste, en signalant que l'objectif final du mouvement syndical reste la suppression du salariat et du patronat. La seule voix discordante qui se fait entendre lors de ces assises unitaires est celle de la Fédération de l'enseignement, de tendance anarcho-syndicaliste et membre actif de la conférence de Saint-Denis :

« Il y a dans la majorité confédérale un courant vers l'union sacrée. [...] Vous jetez les organisations syndicales dans le Front Populaire où elles se dissolvent en tant qu'organisations de classe. [...] C'est sur ce point que se fait la discrimination des révolutionnaires et des réformistes »<sup>32</sup>.

- 13 À la CGT, les débats sont moins polémiques sur le fond, mais tout aussi vifs sur la forme. Ce plan d'essence syndicale, qui peut s'apparenter à un programme de gouvernement, va en effet questionner la CGT sur ses rapports avec le monde politique et l'État. Froideval, le premier à intervenir sur le sujet, explique qu'il n'est plus question de discuter le plan de rénovation économique, puisque sa valeur est reconnue au-delà des rangs syndicalistes. Il s'agit moins désormais pour la CGT de le propager que de réfléchir à son application. Et selon lui, la CGT devra « mettre la main à la pâte » et accepter de « donner à certains de ses délégués le mandat de participer à l'application du plan »<sup>33</sup>. Il prône ainsi la participation de la CGT à un gouvernement qui prendrait son plan comme base de programme, gouvernement qui serait évidemment celui du Front populaire. Cette intervention est très importante car elle révèle en plein congrès l'existence, au sein de la CGT, d'une tendance participationniste. Chambelland explique que, depuis les débuts du Front Populaire, le Bureau confédéral s'est divisé autour de cette question : Jouhaux et Lenoir y sont irréductiblement opposés, alors que Belin, Vigne, Laurent et Delmas la défendent. Déjà au début de l'année 1935, Dumoulin, de l'UD du Nord et socialiste, avait édité une brochure intitulée « *Le Parti socialiste et la CGT* » où il donnait une nouvelle grille de lecture et une redéfinition de l'indépendance syndicale qu'implique le planisme :

« Les techniques nouvelles du syndicalisme, loin d'exclure la politique, ont ajouté à la politique ordinaire celle de la présence. [...] Et le plan de la CGT a été conçu et engendré dans ce cadre transformé. Cette constatation me permet de faire remarquer que la pratique de l'indépendance a montré une certaine élasticité en ces circonstances. [...] La nationalisation des industries, revendiquée par la CGT, ne se réalisera pas par l'État bourgeois [...] mais par l'État socialiste conquis sur la bourgeoisie par les prolétaires socialistes et syndiqués »<sup>34</sup>.

- 14 Cette publication avait déjà créé quelques remous dans les rangs confédérés. Cependant elle restait l'œuvre d'une personnalité singulière, qui n'engageait qu'elle et était présentée comme une brochure politique et non syndicale. L'intervention de Froideval au congrès prend une toute autre dimension. Selon Chambelland, elle est « l'affirmation au Congrès de la tendance Belin »<sup>35</sup>. Elle cristallise alors les tensions et, en dehors du fait qu'elle bouleverse les principes confédérés et ses perspectives syndicales, cache mal la lutte de pouvoir qui se joue entre le secrétaire général et son adjoint. Jouhaux, doit user de son autorité de « Général »<sup>36</sup> pour condamner clairement toute tentative participationniste :

« La collaboration au Front Populaire, nous sommes prêts à l'accepter totalement, mais en nous plaçant sur le plan où nous sommes et en restant sur le plan où nous sommes. Nous ne sommes pas une organisation politique, et au lendemain même du fait que nous l'avons fait reconnaître comme vérité essentielle par ceux avec lesquels nous contractons l'unité, nous ne pouvons pas prendre figure d'organisation politique [...] Pour notre part, nous ne le ferons jamais. Mais la collaboration sur notre plan, avec toutes nos forces de propagande et de réalisation, celle-là est acquise, à condition qu'on ne nous demande pas, Froideval, de la concrétiser dans quelque portefeuille ministériel »<sup>37</sup>.

- 15 Adoptée à l'unanimité, la résolution finale exprime de manière catégorique son refus de toute participation gouvernementale. Le plan de la CGT et la résolution qui l'accompagne établissent un projet de politique de présence du mouvement syndical dans les affaires économiques du pays qui, sans passer par la prise de responsabilités politiques ni par une intégration à l'État, lui permettrait d'exercer une influence sur le gouvernement. D'ailleurs, la Charte de Toulouse, scellant la réunification en mars 1936, confirmera l'indépendance du syndicalisme, sans fermer la porte aux éventuelles « collaborations momentanées... [avec] d'autres groupements en vue d'une action déterminée »<sup>38</sup>, position héritée du Rassemblement populaire. Le programme du Front populaire, publié en janvier 1936 et le plan de la CGT seront également réconciliés et considérés comme les deux textes de référence pour l'action future de la CGT réunifiée. La résolution présentée par la commission de l'action confédérale confirme l'adhésion donnée par les représentants de la CGT avant le congrès au programme de Rassemblement Populaire. Elle déclare toutefois associer étroitement les revendications de ce programme aux « revendications propres de la classe ouvrière et aux réformes de structure énoncées dans le Plan de la CGT : fonds national de chômage, semaine de quarante heures, salaire minimum, grands travaux, contrats collectifs, contrôle ouvrier »<sup>39</sup>. Danielle Tartakowsky explique qu'on ne peut pas en conclure pour autant que l'articulation plan/programme ait été résolue, voire même pensée<sup>40</sup>. Les contradictions, loin d'être dépassées, sont simplement mises de côté et subordonnées aux exigences de la conjoncture<sup>41</sup>.

## Épilogue

- 16 Aussi après la victoire du Front populaire en mai 1936 et la proposition de la SFIO exprimant « son désir de voir la CGT collaborer au gouvernement de Front Populaire »<sup>42</sup>, la CGT déclarera « écarter pour l'un quelconque membre de son bureau l'éventualité de la prise d'un portefeuille ministériel, mais que c'est dans l'institution d'organismes techniques que cette collaboration peut s'établir »<sup>43</sup>. Officieusement, une réunion est organisée le 10 mai entre Jouhaux et les dirigeants confédérés des principales

fédérations pour discuter d'une éventuelle participation de la CGT au gouvernement de Front Populaire. C'est le non qui l'emporte<sup>44</sup>. La collaboration syndicale sera donc conditionnée par la prise en compte des revendications propres à la CGT et à son plan, ce qui embarrasse Blum. Pour Jouhaux, cette participation se réaliserait par l'intermédiaire d'un organisme nouveau, un « Commissariat à la lutte contre le chômage », dont il prendrait la direction. Cet organisme extérieur au gouvernement, qui s'inspire du Conseil supérieur de l'économie préconisé par le plan de la CGT, étudierait les mesures à appliquer pour lutter contre le chômage et constituerait une sorte bureau des travailleurs, doté d'un pouvoir décisionnel et non pas uniquement consultatif<sup>45</sup>. Sans rompre avec l'indépendance traditionnelle du syndicalisme français, cette proposition aurait l'avantage de permettre à la CGT de faire pression sur le gouvernement sans y participer. Suivant une logique proche du Parti communiste, celle du « ministère des masses », mais utilisant les armes propres à une centrale syndicale, la CGT entend-elle aussi influencer sur la politique du prochain gouvernement. La formule de Jouhaux, « Si nous ne sommes pas là pour les surveiller et les pousser, ils ne feront rien »<sup>46</sup>, résume crûment mais finalement assez bien l'état d'esprit de l'état-major confédéré. Mais Blum n'apprécie guère cette idée de comité de surveillance, extérieur au gouvernement, qui ferait la part trop belle à la CGT et à son secrétaire général. Malgré les rencontres des 26 et 29 mai 1936 entre Jouhaux et Blum, le projet ne voit pas le jour. Les discussions échouent, ce qui n'est pas pour déplaire au patronat qui redoute un renforcement du rôle du syndicalisme dans les rouages économiques du pays<sup>47</sup>. La CGT ne sera pas non plus consultée pour la nomination du ministre du Travail, comme il était de coutume avec les précédents gouvernements.

- 17 Sans instaurer les organismes prévus par le plan de la CGT, la politique sociale du gouvernement de Front populaire en reprendra les revendications économiques et officialisera une reconnaissance, une responsabilisation et un renforcement du rôle des syndicats dans l'entreprise, par la mise en place des délégués-ouvriers, des conventions collectives ou de la procédure de conciliation et d'arbitrage, et plus largement dans la politique et la conduite économique du pays. Cette expérience influera nettement sur l'analyse traditionnelle de l'indépendance syndicale et amorcera un rapprochement avec le monde politique au sens large du terme. D'abord avec les partis, puisque depuis la constitution du Rassemblement populaire les contacts avec la SFIO ou le PCF sont permanents, ensuite avec l'État, car les Accords Matignon vont introduire la revendication sociale dans le champ politique, enfin avec les représentants de l'État par les liens entretenus lors de réunions, de rencontres, de négociations dans le cadre des organismes publics consultatifs, renforcés durant cette période, tels le Conseil National Economique et la Commission d'hygiène industrielle<sup>48</sup>. Cette nouvelle culture syndicale, qui commence à modifier le « métier »<sup>49</sup> de syndicaliste, s'affirmera à la Libération avec la IV<sup>ème</sup> République et la naissance de « l'État-providence ».

---

## NOTES

1. LEFRANC G., Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux, Paris, Payot, 1970, p. 199.

2. LEFRANC G., « Rétrospectives, militant socialiste et syndicaliste », in Cahiers de l'OURS, n° 118, 1981, p.53.
3. Breuillard, Zoretti, Lefranc, Duret, Laurat, Albertini, Beaurepaire, Laurent, Lacoste Philip, Pineau. Nombre d'entre eux sont des socialistes.
4. BIDOUZE R., Les fonctionnaires, sujets ou citoyens ?, Paris, Editions sociales, 1979, tome 1, p. 231.
5. Le Peuple, 22 février 1934 : « Décisions du CCN ».
6. IHS CGT, Carton 23, Chemise 2 : Le Travailleur parisien, n° 138-139-140, janvier-février-mars 1934.
7. IHS CGT, Carton 6, Chemise 3 : Circulaire G.12 aux UD, 22 février 1934.
8. Le Peuple, 8 avril 1934 : « Les Etats Généraux du Travail à la Mutualité ».
9. IHS CGT, Carton 23, Chemise 2 : Le Travailleur parisien, n° 138-139-140, janvier-février-mars 1934.
10. LEFRANC G., Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux, Paris, Payot, 1970, p. 210.
11. L'Humanité, 14 mars 1934.
12. LEFRANC G., Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux, Paris, Payot, 1970, p. 210
13. LEFRANC G., « Rétrospectives, militant socialiste et syndicaliste », in Cahiers de l'OURS, n° 118, 1981, p. 47.
14. IHS CGT, Carton 6, Chemise 4 : Exposé sur le plan de rénovation économique de la CGT, s.d., 1934.
15. IHS CGT, Carton 6, Chemise 4 : Rapport de la première commission, 22 août 1935.
16. IHS CGT, Carton 6, Chemise 4 : Rapport de la quatrième commission, 29 août 1935.
17. IHS CGT, Carton 6, Chemise 4 : Exposé pour le Plan de la CGT, 1934 : « Il ne s'agit pas ici de déterminer à l'avance l'étendue du secteur à nationaliser, il s'agit d'établir, compte tenu de certaines expériences, les modalités techniques d'un programme ». Les transports, l'industrie de guerre et celle des matières premières sont à l'étude.
18. IHS CGT, Carton 6, Chemise 4 : Rapport de la deuxième commission, 22 août 1935.
19. LEFRANC G., Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux, Paris, Payot, 1970, p. 215.
20. Le Peuple, 27 janvier 1935 : « Une délégation de la CGT a été reçue par le Président du conseil ».
21. MAITRON J., Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, version CD ROM.
22. Le Populaire, 4 janvier 1935 : « L'indépendance syndicale et les transformations de la structure du mouvement ouvrier » par Dumoulin. L'auteur explique que « le plan de la CGT a été pétri par des mains de fonctionnaires, et le levain a été fourni par des cerveaux de techniciens, d'administrateurs et de professeurs. Pour tout dire, il est le fruit de l'effort cérébral de quelques-uns et du baptême que lui ont donné les États généraux du Travail »
23. Le Peuple, 25 janvier 1935.
24. IHS CGT, Carton 6, Chemise 5 : Rapport sur le Rassemblement pour le Plan de la CGT, 3 août 1935.
25. IHS CGT, Carton 6, Chemise 5 : Rapport sur le Rassemblement pour le Plan de la CGT, 3 août 1935.
26. MONIER F., Le Front Populaire, Paris, La Découverte, 2002, p. 31. Cette accumulation de projets de réforme et de programmes s'inscrit dans une tendance générale des années 30, marquées par la prégnance de l'idée de plan et par la prolifération de petits groupes de réflexion, où se signalent experts, techniciens et intellectuels. L'expérience du « New Deal » aux États-Unis, lancée par Roosevelt, participe également à cette émulation.
27. IHS CGT, Carton 6, Chemise 4 : Liste des membres de la deuxième commission de la nationalisation du crédit et de l'organisation bancaire, 4 septembre 1935.
28. DELPERRIE DE BAYAC J., Histoire du Front Populaire, Paris, Fayard, 1972, p. 152. Belin, chef de file des planistes, présentera en vain le plan de la CGT à la commission économique du Comité

national du Rassemblement Populaire. Il déclarait en 1970 : « En réalité tout le monde était contre le plan de la CGT ».

29. L'Humanité, 17 septembre 1935 : « Plan de Salut économique et de défense sociale ».

30. VIIIème congrès de la CGTU, Issy-les-Moulineaux, 24-27 septembre 1935, Paris, p. 197.

31. VIIIème congrès de la CGTU, Issy-les-Moulineaux, 24-27 septembre 1935, Paris, p. 321.

32. La Révolution Prolétarienne, 10 octobre 1935, n° 208 : « Impressions du congrès de la CGTU » par Finidori.

33. XXIXème congrès de la CGT, Paris, 24-27 septembre 1935, Paris, 1935.

34. OURS, E4241BD, DUMOULIN G., Le Parti socialiste et la CGT, Paris, Librairie populaire, 1935.

35. La Révolution Prolétarienne, 10 octobre 1935, n° 208 : « Impressions du congrès de la CGT » par Chambelland.

36. C'est ainsi qu'il était surnommé à la CGT.

37. La Révolution Prolétarienne, 10 octobre 1935, n° 208 : « Impressions du congrès de la CGT ».

38. 1936, Le congrès national d'unité, Paris, IHS CGT, 1986, p. 75-80.

39. 1936, Le congrès national d'unité, Paris, IHS CGT, 1986, p. 180-181.

40. TARTAKOWSKY D. « La réunification de 1936 », in MOURIAUX R. (dir.), L'unité syndicale, 1895-1995, impasses et chemins, Paris, Syllepse, 1996, p. 86.

41. 1936, Le congrès national d'unité, Paris, IHS CGT, 1986, p. 123-124. Pour Delmas, le programme du Front Populaire n'est qu'une « œuvre de circonstance déterminée par la menace fasciste » dont « le chapitre économique est extrêmement faible » du fait de « l'alignement sur les éléments les plus modérés du parti radical » alors que le Plan de la CGT, plus ambitieux, pourrait l'enrichir.

42. XXXIVème Congrès national de la SFIO, tenu à Marseille les 10,11,12,13 juillet 1937, compte rendu sténographié, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 38.

43. Le Peuple, 19 mai 1936 : « Le CCN précise la nature de la collaboration que la CGT apportera au gouvernement de demain ». Seul Dumoulin, de l'UD du Nord, défend l'idée d'une participation gouvernementale si elle est directement décidée par le mouvement syndical, comme une forme de la politique de présence défendue par la Charte de Toulouse.

44. DELMAS A., A gauche de la barricade, chronique syndicale de l'avant guerre, Paris, Editions de l'Hexagone, 1950, p. 83-84.

45. Le Peuple, 19 mai 1936 : « Le CCN précise la nature de la collaboration que la CGT apportera au gouvernement de demain ».

46. DELPERRIE DE BAYAC J., Histoire du Front Populaire, op. cit., p. 214. Ces propos, rapportés à Blum, n'arrangèrent pas les discussions entre les deux hommes.

47. La Journée Industrielle, 21 mai 1936 : « La CGT consent à ne pas exiger du futur gouvernement qu'il exécute immédiatement tout le programme qu'elle a préparé l'an dernier. La façon même dont elle entend collaborer à l'œuvre du gouvernement, la création d'organes placés sous sa dépendance et dirigeant, en dehors des ministères, l'exécution de son plan, tout cela vise à étendre les pouvoirs du syndicalisme et aboutirait à un démembrement de l'Etat [...] Il pourrait être intéressant d'assister à l'expérience si nous n'étions pas en même temps les patients. Notre économie n'a déjà que trop servi de cobaye aux docteurs socialistes ».

48. Jarrigion, Liaud et Semard passent au Conseil d'administration de la SNCF en 1937 en tant que représentants syndicaux tandis que Jouhaux rentre au Conseil de la Banque de France réformée, nomination qui participe de la dimension symbolique de cette réforme.

49. POGGIOLI M., « Pratiques du syndicalisme », in Vigna X., Vigreux J., Wolikow S. (dir.), Le Pain, la Paix, la Liberté, Paris, Editions Sociales, 2006, p. 103-113.

---

## RÉSUMÉS

Durant les années 30 le syndicalisme est, à l'image du mouvement ouvrier français, affaibli et divisé. Le planisme apparaît alors comme un courant de pensée neuf, dans une offre politique figée depuis la création du parti communiste en 1920. Alors que le parti socialiste rejette toute révision doctrinale, la CGT va quant à elle se saisir de cette opportunité pour entamer une modification de sa stratégie, qui renforcerait la politique de présence du syndicat. Mêlée à l'antifascisme à partir de 1934, cette difficile rénovation idéologique ne rencontrera que peu d'écho chez ses partenaires du monde politique, mais explique cependant, et pour partie, la politique sociale du Front populaire.

## INDEX

**Index géographique** : France

**Index chronologique** : XXe siècle

**Mots-clés** : CGT, Front Populaire, plan, planisme, syndicalisme

## AUTEUR

**MORGAN POGGIOLI**